



HAL
open science

Faire Loi(re) pour déconstruire “ le grand roman dans lequel nous avons vécu ” : Le Fleuve qui voulait écrire

Christine Marcandier

► **To cite this version:**

Christine Marcandier. Faire Loi(re) pour déconstruire “ le grand roman dans lequel nous avons vécu ” : Le Fleuve qui voulait écrire. *Acta fabula: Revue des parutions pour les études littéraires*, 2021, 22 (10). hal-03481102

HAL Id: hal-03481102

<https://hal.science/hal-03481102>

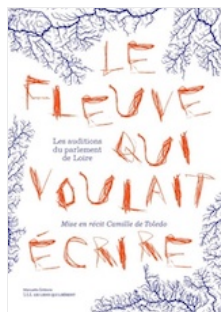
Submitted on 3 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License



Christine Marcandier

Faire Loi(re) pour déconstruire « le grand roman dans lequel nous avons

vécu »

Le Fleuve qui voulait écrire. Les auditions du parlement de Loire, mise en récit de Camille de Toledo, avec les voix de Frédérique Aït-Touati, Bruno Latour, Virginie Serna, Bruno Marmiroli, Jacques Leroy, Jean-Pierre Marguénaud, Catherine Larrère, Catherine Boisneau, Valérie Cabanes, Matthieu Duperré, Gabrielle Bouleau, Sacha Bourgeois-Gironde, Marie-Angèle Hermitte, Paris : Les Liens qui libèrent, Manuella Éditions, 2021, 384 p., EAN 9791020910066.

1Le [1] *Fleuve qui voulait écrire* est un livre collectif, dont Camille de Toledo assure la « mise en récit », rassemblant les auditions du parlement de Loire. Les textes écopoétiques aiment à jouer de polysémies, toute image semble trouver sol et origine dans un sens concret et c'est le cas ici avec ce terme de *parlement* qui, au-delà de son sens juridique, rappelle à tout lecteur de *L'Heptameron* le nom de l'une des devisantes, Parlamente [2], comme le principe énoncé par Marguerite de Navarre « de n'esscrire nulle nouvelle qui ne soit veritable histoire » et d'être « au jeu » « tous esgault [3] ». Dans la natte collective de prises de paroles singulières suivies de débats, « dedans ce beau pré le long de la rivière du Gave », tout a été plaisir du récit et de l'échange, « passetemps » comme liberté reconquise sur la contrainte d'un voyage arrêté parce qu'un fleuve a débordé et « qu'il sembloit que Dieu eut oublié la promesse qu'il avoit faite à Noé de ne détruire plus le monde par eae ». Si l'on se déplace de nouveau dans le temps (des Journées de la Renaissance aux Jours du *Fleuve qui voulait écrire*) comme dans l'espace (des Pyrénées à la Loire), voici un nouveau parlement, en tant qu'assemblée de paroles, articulation du singulier et du collectif et recueil pluridisciplinaire d'un fleuve conçu comme un organisme vivant, l'actant et devisant d'un dialogue à construire, mais aussi une entité juridique en devenir, œuvrant à d'autres mises en récit du monde. Ce n'est évidemment pas un hasard si le « *what if* » de toute juridiction scande les pages liminaires du *Fleuve qui voulait écrire* : « et si les blessures, les douleurs, les éreintements de la nature étaient langage... et si les divers dérèglements de la Terre étaient également mots... et si », etc. (p. 7), tresse [4] d'hypothétiques qui sont autant de réécritures et relectures.

Au nom de la Loi(re)

2En effet, c'est bien à une renaissance de notre rapport au vivant qu'appellent les auteurs du *Fleuve qui voulait écrire*, puisque, comme l'écrivait Victor Hugo cité en exergue, « c'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas ». La citation, étrangement non située dans l'œuvre de Hugo, vaut surtout inscription dans une filiation littéraire et montre que les questions d'une brûlante actualité soulevées dans le volume agitent cependant penseurs et auteurs depuis bien longtemps. Camille de Toledo l'a commenté en entrelien, « il y a bien sûr en toile de fond la mémoire des contributions d'écrivains - Victor Hugo, Lamartine - aux changements constitutionnels comme en 1848 ; cette idée, cruciale à mes yeux, à la croisée de la littérature et du droit, que les ordres dans lesquels nous vivons sont des *écritures* qu'il nous appartient de modifier [5] ». Et c'est bien à une « *personnalisation juridique* du fleuve » (p. 39) qu'œuvre ce volume, passant par des cartographies potentielles et *terra forma* (Frédérique Aït-Touati), d'autres « délimitations » (p. 79), de nouveaux récits. Bruno Latour l'affirme, « il n'y a que les fictions pour avancer » (p. 56) et sortir d'un « inanimisme » qui est un immobilisme (p. 65).

3L'écopoétique, en tant que méthode critique et espace agentif nourri d'une diversité d'approches disciplinaires, s'édifie sur une pluralité temporelle comme discursive, ce qu'illustre puissamment ce volume qui est, avant tout, un *recueil* de voix *assemblées* (venues de la littérature mais aussi de l'anthropologie, du droit et des sciences dans toute leur gamme) pour (re)donner la sienne à un fleuve, métaphore (et en ce sens porte-parole) de ce qui est tu, invisibilisé ou rendu inaudible par nos modernités. « Les absents sont invités à la table des négociations, les muets au dire, les silencieux à la parole » (p. 8). Au fil des Jours d'auditions, un écosystème (des poissons et anguilles aux crues, des arbres aux loups), tous les conflits et diplomates de cet écosystème, toutes ses relations (Rhône et Mississippi avec Matthieu Duperrex, Whananui avec Marie-Angèle Hermitte) sont envisagés, *représentés* (au sens littéraire comme juridique du terme) et remis en récits, dans ce que Catherine Larrère nomme un « *mix représentatif* » (p. 178) et Gabrielle Bouleau une « cristallisation » (p. 223) soit, pour la nature, le processus d'attachement émotionnel décrit par Stendhal pour l'être aimé. Et puisque tout amour est d'abord *histoire* que l'on (se) raconte, notons que nombre de prises de parole de ces experts ici témoins, narrateurs plus que théoriciens, commencent par le « il était une fois » de tout conte : « poursuivons notre récit » (Virginie Serna, p. 73 et p. 75), « voici l'histoire » (Valérie Cabanes, p. 201), « il y a une histoire qui illustre bien cette puissance instituante » (Matthieu Duperrex, p. 260), etc. Raconter revient à dire d'autres présences au monde, d'autres expériences, d'autres imaginaires et « motifs » (p. 229), « pour que l'institution soit incarnée, habitée, pour que des voix parviennent à se décentrer, pour réellement être la rivière » (Sacha Bourgeois-Gironde, p. 299).

4Tous les référents de ces récits se voient ainsi repensés : le temps, on l'a dit, mais aussi le lieu. L'entreprise des devisants de la Loire est tout sauf utopique : « L'utopie, c'est la négation du lieu, la spéculation sur un non-lieu, *u-topos* » (p. 10). L'anthropocène est négation du lieu, réifié, devenant matière d'extraction, exploitation, colonisations. Si la littérature a pu faire de forêts des actants du récit (non plus décors mais protagonistes), d'arbres un monde, de champignons les monades des ruines du capitalisme, il s'agit ici de reconnaître ses droits à un fleuve, de faire loi(re), de se demander si les exemples de cette reconnaissance en Nouvelle-Zélande, Inde, Équateur, Canada seraient viables pour le fleuve français, s'il pourrait à son tour être l'acteur d'une « bascule », d'un « soulèvement général terrestre » (p. 8). Bruno Latour le rappelle, pour certains peuples autochtones, les fleuves sont des puissances spirituelles, tout sauf des « choses » au sens capitalocène du terme mais bien des « choses » dans un retour à l'étymon du mot, « des causes » :

C'est important d'entendre cette dimension-là de la "cause" car, dans cette perspective, nous voyons que ce qui apparaît souvent comme une révolution juridique – faire des choses des sujets de droit – est en réalité, même en Europe, même dans le droit européen, tout ce qu'il y a de plus cohérent. (p. 37)

5Le juriste Jacques Leroy le souligne lui aussi, l'histoire du droit est celle de « la création d'entités juridiques nouvelles » (p. 108), Matthieu Duperrex dit être « fasciné par la puissance de fiction du droit » (p. 258). Et Marie-Angèle Lhermitte de rassembler les perspectives ouvertes par les auditions : « Les éléments sont partout traités comme *objets*. Et même si on peut avoir une relation de plaisir, d'agrément, de compagnonnage avec un fleuve, on ne peut pas avoir des relations construites juridiquement. Avec les *objets de droit*, on a des emprises, on a des désirs, on a des foudres. On mène des expériences. On cherche à comprendre comment ils fonctionnent. On se les approprie, on les exploite, souvent on les détruit. Mais pour qu'il y ait une relation, il faut un *sujet* » (p. 323).

« Comment changer les fictions – les encodages qui nous gouvernent » ?

6C'est bien pourquoi, dans le prolongement de ces saisies juridiques comme narratologiques renouvelées, le fleuve *est* une personne, il n'est plus désigné comme « la Loire » mais bien « Loire », toponyme devenu prénom personnel, manière d'œuvrer à une profonde « transformation de nos écritures » (p. 8) et « fictions relationnelles » (p. 13). Les lois sont des récits, que « ce monde dans lequel nous vivons est plein de fictions juridiques et représentatives » : nous (nous) racontons une histoire, dont nous sommes, au sens narratologique du terme, le protagoniste unique, isolé, exerçant sa puissance d'apprenti sorcier contre tout ce qui ne serait pas lui. Prenant acte que cette « écriture épuise le monde », le collectif en appelle à un autre imaginaire, à une sortie de cette « crise de la représentation », s'ouvrant à d'autres manières de raconter et dire, orales comme écrites, rituels, auditions, tant de manières de « réagencer les mots et inviter dans le langage les vies qui parlent et qui en furent injustement et sauvagement exclus » (p. 15). Ici une parole active ^[6], en ce qu'elle écoute, entrelace et s'énonce comme « une capsule collective » (p. 16), s'adresse à un « nous » qui lui aussi parle et écoute, à nous qui lisons aussi et sans doute changeons de point de vue. Locuteur, narrateur, lecteur, nous sommes tour à tour « devisant » d'un livre pensé comme un « processus » (p. 8) et une « clairière », image que Gabrielle Bouleau emprunte à Henry Dicks, « une clairière où l'on peut tous voir ce dont on est en train de parler », un « espace public », une « agora » (p. 232-233).

7Si le livre rassemble des rencontres, auditions et expériences, il est aussi l'espace d'articulation entre ce qui a eu lieu et ce qui aura lieu, hors de ce volume, à travers des expositions, des rencontres, ces « formes d'écritures curatoriales ou théâtrales pour lier science, art et politique » dans la lignée de Bruno Latour et Frédérique Aït-Touati (p. 35) – autant de manières de « penser en acte » et d'agir comme « des abeilles », dans « une activité de pollinisation. Nous cherchons à accomplir des opérations de traduction, pour rendre des dimensions théoriques, intellectuelles, plus affectives ; [...] il y a cette quête pour que des *écritures nouvelles* ne restent pas dans l'enclot des livres, pour qu'elles deviennent la vie même... ^[7] ». L'attention portée à l'objet livre (photographies, gravures, citations entrelacées au texte et jeux typographiques), l'importance des notes qui déploient les perspectives de chaque page, l'invitation à écouter les enregistrements des auditions font de la forme même du livre une

expérience sensible, destinée à rendre compte de « tout ce qui déborde de ces pages et les enveloppe ». *Le Fleuve qui voulait écrire* s'offre comme une archive ouverte et en devenir, refusant toute clausule. D'ailleurs si la fin du volume propose de « penser une constitution où les éléments naturels coécrivent avec les humains les termes de la vie commune », cette dernière s'énonce dans une tournure interrogative (p. 360). Les pages finales articulent des « comment ? », elles sont un brouillon avec ratures et ouvertures à de nouvelles questions, faisant de cette constitution un *potentiel du lieu* ^[8], un *essai* au sens que Montaigne donna à ce terme – passant par des strates d'écriture, temporelles comme discursives, des ratures, une circulation du sens. Il s'agit de ne rien figer mais bien de sans cesse « reprendre » et « poursuivre avec d'autres territoires, d'autres écosystèmes », derniers mots du

NOTES

ouvrant à d'autres possibles. En ce sens *Le Fleuve*, titre et sujet, est bien *contexte*, il ne se contente pas de *vouloir écrire* mais raconte, dans un déploiement de modalités, chacune venant compléter, enrichir et poursuivre les autres, comme un fleuve fabrique alluvions et sédiments sans cesser de couler. La mise en réci(s) est enquête ouverte, les réflexions intellectuelles sont indissociables d'enjeux formels. Il ne s'agit pas de se conforter dans un état *hérité* du monde (comme il est des idées *reçues*) ni même de se rassurer dans le confort de sa contestation. Nul militantisme univoque ici mais bien une « écopolitique », que Camille de Toledo définit en ouverture du livre comme un « tournant », un « soulèvement légal terrestre » depuis nos lieux, ici » (p. 8). Cette écopolitique se sait fragile et menacée, exercice de pensée par temps incertains, sur un bord du monde tel que nous l'avons construit et le voyons s'effondrer. Ce « théâtre des métamorphoses » (p. 19) de nos pensées, de nos imaginaires et de nos lois répond pleinement à la définition même de l'essai comme forme pour Adorno, il « coordonne les éléments au lieu de les subordonner ^[9] », il est un « comment » dans toute la polysémie de ce terme, interrogation d'une manière comme de ses moyens.

1 Nous empruntons la citation donnée dans notre titre à Bruno Latour (Jour 1, audition 1, p. 63).

2 Rappelons cet autre principe énoncé dans le Prologue du recueil : « n'ecrisse nulle nouvelle qui ne soit véritable histoire » (Marguerite de Navarre, *L'Heptameron*, Classiques Garnier, 1967, p. 1), un énoncé qui vaut pour *Le Fleuve qui voulait écrire*.

3 *Ibid.*, p. 10.

4 J'emploie ce terme comme une citation de Léo Henry (*Tresses. Souvenirs du narratocène*, éditions Dis Voir, 2019) et un dévoiement de la notion de tissage chez Adorno – « L'essai ne rend pas moins mais plutôt plus intense, au contraire, l'influence réciproque de ses concepts dans le processus de l'expérience intellectuelle. Ils ne constituent pas en effet un continuum des opérations, la pensée n'avance pas de manière univoque, mais au contraire les moments sont tissés ensemble comme dans un tapis. C'est du serré de ce tissage que dépend la fécondité de pensées » (« L'essai comme forme », *Notes sur la littérature*, traduit de l'allemand par Sibylle Muller, Paris, Flammarion, « Champs », 1984, p. 16-17).

5 Camille de Toledo, « Conter une autre histoire de l'avenir », entretien avec Christine Marcandier, *Diacritik*, 13 octobre 2021 : <https://wp.me/p6lYH-lxg>

6 « Je ne pense pas qu'il y ait contradiction entre l'exercice de description et la possibilité d'action. Je dis : décrivons, nous en tirerons dans tous les cas de la joie et la puissance d'agir » (Matthieu Duperrex, p. 253).

7 Camille de Toledo, « Conter une autre histoire de l'avenir », entretien avec Christine Marcandier, *Diacritik*, 13 octobre 2021, <https://wp.me/p6lYH-lxg>

8 Formant dès lors un diptyque avec un autre collectif, signé Camille de Toledo, Aliocha Imhoff, Kantura Quirós, *Les Potentiels du temps. Art et politique*, Paris, Manuella éditions, 2016.

9 Theodor Adorno, « L'essai comme forme », *op. cit.*, p. 27 et 29.

PLAN

- [Au nom de la Loi\(re\)](#)
- [« Comment changer les fictions – les encodages qui nous gouvernent » ?](#)

AUTEUR

Christine Marcandier

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : christine.marcandier@univ-amu.fr

POUR CITER CET ARTICLE

Christine Marcandier, « Faire Loi(re) pour déconstruire « le grand roman dans lequel nous avons vécu » », *Acta fabula*, vol. 22, n° 10, Comptes rendus, Décembre 2021, URL : <http://www.fabula.org/revue/document14054.php>, page consultée le 15 décembre 2021.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Mentions légales et conditions d'utilisation

Flux RSS
Fabula sur Facebook
Fabula sur twitter
